

BUDGET PRIN

Service de Contrôle de Légalité

Acte n° : DCPAJI2024_0112

avec 0 pièce(s) jointe(s)

Date de décision : 07/05/2024

Objet : **Marché n°24.117 Travaux de raccordement d'un coffret électrique en façade de l'Hôtel de Ville - Conclusion**

Nature : Contrats et conventions

Matière : Commande Publique - Marchés publics

Date de télétransmission : 07/05/2024

Agent de transmission : AUTOMATE

Acte : L2122_Raccordement_electrique_HdV.pdf

Annexes :

Transmis par les services de la plate-forme MAGITEL-CL

12, rue des Petits Ruisseaux, 91370 Verrières Le Buisson +33 1 69 53 68 68 www.telino.com



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Accusé de Réception

LA PREFECTURE

DEPARTEMENT 059

Identifiant de l'acte : 059-215905993-20240507-DCPAJI2024_0112-CC

Date de réception de l'acte par la Préfecture : 07/05/2024



Tourcoing

Hôtel de Ville

10 place Victor Hassebroucq
BP 80479
59208 Tourcoing Cedex
Tél. : 03 20 23 37 00
Fax : 03 20 23 37 99

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DU NORD

VILLE DE TOURCOING

SERVICE DE LA COMMANDE
PUBLIQUE

DCPAJI_2024_0112



Objet : Marché n°24.117 – Travaux de raccordement d'un coffret électrique en façade de l'Hôtel de Ville - Conclusion

DECISION MUNICIPALE PRISE EN APPLICATION DES ARTICLES L 2122-22 et L 2122-23 DU CODE GENERAL DES COLLECTIVITES TERRITORIALES

Nous, Maire de la Ville de Tourcoing ;

Vu l'article L2122-18 du Code Général des Collectivités Territoriales permettant la délégation de signature du Maire ;

Vu l'article R2122-3 du Code de la Commande Publique ;

Vu la délibération n°5 du 13 septembre 2020 portant application de l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son 4° ;

Vu l'arrêté DCPAJI_AR2023-0076 du 23 novembre 2023 portant délégation de signature à Monsieur VUYLSTEKER, Premier Adjoint au Maire ;

Considérant qu'il est nécessaire de conclure un marché en vue du raccordement d'un nouveau coffret électrique en façade de l'Hôtel de Ville ;

Considérant que la société ENEDIS ERDF ELECTRICITE est gestionnaire du réseau de distribution d'électricité ;

DECIDONS

Article 1^{er} : De conclure le marché n°24.117 avec la société ENEDIS ERDF ELECTRICITE pour un montant de 2 592,48 € HT en vue de la réalisation du raccordement d'un nouveau coffret électrique en façade de l'Hôtel de Ville.

Article 2 : Les dépenses résultant de l'exécution du marché seront imputées sur le budget communal.

Article 3 : Ampliation de la présente décision est faite :

- Le Préfet du Nord pour contrôle de légalité
- Le Trésorier pour information
- Le Maire et les services concernés pour application

Article 4 : Conformément aux deux derniers alinéas de l'article L 2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales, il sera rendu compte de cette décision lors de la prochaine séance du Conseil Municipal.

Article 5 : La présente décision peut faire l'objet d'un recours contentieux dans le délai de deux mois à compter de son affichage, devant le Tribunal Administratif de Lille, 5 rue Geoffroy Saint-Hilaire - CS 62039 - 59014 LILLE CEDEX ou via l'application « Télécours citoyens ». Elle peut également faire l'objet d'un recours gracieux devant Madame le Maire dans les mêmes conditions de délai.

Fait à Tourcoing, en l'Hôtel de Ville, le 07 MAI 2024

Pour le Maire et par délégation
Le Premier Adjoint
Jean-Marie VUYLSTEKER



A handwritten signature in blue ink, appearing to read "Vuylstecker", written over the seal.

Accusé réception en Préfecture le :

Publié sur le site de la Ville le :